

GROUPE DE TRAVAIL NATIONAL DU PROJET

L'ENJEU DU DEVELOPPEMENT DURABLE – ENVIRONNEMENT, ENERGIE, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, QUALITE DE LA VIE, RECHERCHE

Présidents : Alain Claeys et Catherine Trautmann

Rapporteurs : Jean-Yves Le Déaut, Marie Noelle Lieneman

LE DEVELOPPEMENT DURABLE AU CŒUR DU PROJET SOCIALISTE

Le développement durable est un concept apparemment consensuel qui est en fait utilisé par de nombreux acteurs dont les visées ne sont pas nécessairement convergentes. Une clarification s'impose pour démonter les faux-semblants de ce consensus factice et dénoncer les errements de la droite sur le sujet.

Les socialistes doivent maintenant proposer un véritable projet de société dont le développement durable soit la colonne vertébrale permettant d'affronter les défis considérable qui s'offrent à nous et de redéfinir les notions de croissance et de progrès en changeant nos modes de consommation et de production.

Loin d'être un handicap de tels changements peuvent constituer une véritable chance pour la France et pour l'Europe qui ont les atouts pour devenir championne du monde du développement durable et disposer ainsi d'un avantage compétitif considérable pour l'avenir tout en préservant la planète des périls qui la menacent.

I. Les socialistes et le développement durable : de la refondation conceptuelle à l'affirmation politique

Un concept ambigu à marquer politiquement

Le développement durable, c'est la traduction dans le temps et dans l'espace d'un idéal qui est au cœur du projet socialiste : la solidarité, entre les hommes et les femmes de notre planète, mais aussi entre les générations présentes et futures.

Le développement durable, s'il est d'abord écologique, est aussi économique, social et politique. Il ne peut reposer que sur un ordre mondial juste ; la coopération et la régulation internationale ; un partage des richesses équitable, facteur de paix, de prospérité, et de régulation démographique.

À la conception libérale du développement durable, qui n'en fait qu'un supplément d'âme au capitalisme, nous privilégions une approche exigeante issue du concept d'éco-développement. Elle s'appuie sur une démarche volontariste et institutionnelle, l'action publique permettant seule la prise en compte du long terme nécessaire à un développement durable.

Pour nous, socialistes, l'environnement est l'infrastructure nécessaire au développement. Toute atteinte à l'environnement menace le développement, en particulier celui des plus défavorisés dans notre société, et celui des pays pauvres dans le monde. Il n'y a donc pas conflit entre environnement et économie, il y a interdépendance : pas de développement sans un environnement sain, sans un environnement qui se reproduit.

La conception libérale est quant à elle propagée notamment par certaines entreprises multinationales qui en ont fait leur nouveau cheval de bataille, contribuant à accroître la confusion sur le concept. L'objectif qu'elle poursuivent est de préserver le plus possible leur "droit à opérer", préférant leurs "approches volontaires" face aux démarches volontaristes et institutionnelles qui devraient, caractériser l'action des Etats, s'ils ne se défaussaient pas de façon croissante sur les fameux partenariats public-privé (PPP).

Ce flou conceptuel et les querelles qui l'accompagnent doivent nous conduire à une réflexion sémantique pour clarifier le concept que les socialistes, et avec eux la gauche, pourraient promouvoir (développement soutenable, éco-développement, autre néologisme ?...)

Pour autant, au sein même de la gauche des différences importantes subsistent. C'est donc à nous socialistes qu'il revient de redéfinir le sens du mot progrès, d'inventer une nouvelle forme de modernité partagée, en rupture avec certaines visions passéistes et nostalgiques. Ce nouveau contrat social, doit allier justice sociale, développement économique et environnement préservé.

Redonner sa place au politique

Nous devons changer de perspective. Ce sont d'abord les besoins, ceux des humains et de leur écosystème qui doivent déterminer nos choix, et les politiques mises en œuvre, et non pas simplement la loi de l'offre et de la demande qui conduit à tout marchandiser.

Pour la plupart des questions liées à l'environnement et aux générations futures, les coûts (économiques, sociaux, politiques...) sont immédiats alors que les bénéfices vont du long au très long terme. Nous devons donc inventer les instruments qui permettent à la décision publique de pallier les carences du marché et de réconcilier temps de la décision et temps de la nature, notamment en s'appuyant sur les nouvelles pratiques de démocratie participative et sur le milieu associatif.

Garantir l'universalité des droits fondamentaux (un logement digne, une éducation de qualité, un environnement préservé, l'accès à la santé mais aussi à l'eau, à l'énergie et aux réseaux), prendre en compte les générations futures, autant d'objectifs qui entraînent une remise en cause importante des formes actuelles de la croissance, de la richesse, du progrès et de notre façon de les mesurer.

De ce point de vue, l'Etat et les services publics ont un rôle déterminant à jouer, car ils permettent de satisfaire des besoins fondamentaux sans forcément passer par le marché, et donc sans que les ressources et la solvabilité soient un préalable. La marchandisation ne doit pas déterminer l'organisation de secteurs tels que l'éducation, la santé, la culture ou encore les services publics, en particulier lorsque les infrastructures y ont une part essentielle incompatible avec les impératifs de rentabilité à court terme ou lorsque la cohésion territoriale est en jeu (urbanisme, transports, poste, énergie...).

Nous sommes favorables à une nouvelle conception de la croissance. Nous voulons faire évoluer le contenu et les méthodes d'évaluation de la croissance. Nous défendons une croissance qui permette à la fois de satisfaire les besoins humains et de préserver l'environnement.

Nous devons sortir du manichéisme qui consiste à croire, et à faire croire, que nous n'avons le choix qu'entre privilégier l'homme ou privilégier la nature. Nous voulons faire les deux, et pour cela nous devons changer radicalement nos modes de consommation et de production.

Le développement durable dans la société de la connaissance

Face à ce défi, un accroissement majeur de l'effort de recherche dans tous les domaines est indispensable. Dans ce cadre, l'apport des sciences humaines est essentiel. Elles permettent de connaître et comprendre comment et pourquoi les gens consomment et comment d'autres modèles peuvent être mis en place. Les sciences de la vie nous aideront, dans le respect de l'environnement et de sa capacité à se régénérer, à soigner et nourrir 6 puis 8 ou 10 milliards d'humains vivant en moyenne 80 ans et plus. Les sciences dites dures sont nécessaires pour espérer découvrir de nouvelles sources énergétiques renouvelables, de nouveaux matériaux améliorant le confort, la santé et la consommation énergétique, de nouveaux modes de déplacements et de communication, etc..

Nous devons agir dès maintenant pour faire face à la finitude de nos ressources et aux menaces qui pèsent sur notre planète. Cela a un coût, dans la modification des comportements (responsabilité du politique) et dans la mobilisation des moyens.

Le caractère systémique de l'approche développement durable ne doit pas masquer l'urgence en matière d'environnement. Or, les socialistes sont aussi attendus sur ce terrain car ils portent une vision humaniste de ce combat qui fait leur spécificité.

Prévention, précaution, réparation, recherche et progrès

Dans le débat public, comme dans les médias, la confusion est fréquente entre précaution et prévention. Il convient donc avant tout de bien s'entendre sur les termes utilisés :

- la précaution vise à anticiper des risques encore hypothétiques ou potentiels, sans attendre que le progrès des connaissances ne les transforme ou pas en risques avérés ;
- la prévention s'attache à supprimer ou réduire au maximum les risques avérés.

Les socialistes défendent conjointement les deux approches complémentaires et indissociables : une prévention efficace et une précaution adéquate (précise dans sa définition, rigoureuse dans son encadrement par le législateur, proportionnée dans sa réponse aux risques potentiels, ambitieuse dans ses moyens).

Face à l'incertitude, la recherche et la veille sont indispensables pour améliorer les connaissances scientifiques et l'évaluation des risques. Il ne s'agit donc pas d'être contre la science ou contre le progrès, mais d'affirmer que le progrès doit être encadré par le politique, selon des règles claires, et avec les moyens humains et financiers nécessaires.

Il est également indispensable de prévoir les modalités de réparation des dommages environnementaux, notamment par une application stricte du principe pollueur-payeur. De ce point de vue, nous privilégions une approche réglementaire et normative assortie des sanctions adéquates, à une logique assurantielle qui prétendrait déléguer totalement au marché la gestion des risques en dépit de ses limites manifestes. C'est dans ce cadre que nous aurons à formuler les termes de la responsabilité environnementale des entreprises et notamment des entreprises multinationales.

Pour nous socialistes, l'impact environnemental, social et sociétal de l'activité des entreprises multinationales appelle notamment des régulations internationales et nationales permettant la prise en compte du long terme et la défense des droits économiques, environnementaux et sociaux.

La droite au contraire ignore les grands enjeux, saborde les outils existants et s'en remet au marché comme supplétif d'une action publique déficiente.

II. La droite et le développement durable : paroles, paroles...

La politique environnementale menée de 1997 à 2002 avait donné une impulsion réelle :

- prémisses d'une fiscalité écologique,
- améliorations dans le domaine des traitements des déchets,
- souci de définir une autre politique énergétique
- introduction d'instances de contrôle dans les domaines de la sécurité sanitaire environnementale en faisant jouer le principe de précaution
- vote de lois importantes en matière d'aménagement du territoire et de préservation de la biodiversité,

Alors que notre pays était en passe de rattraper son retard par rapport à ses voisins européens les plus avancés en ce domaine, l'incurie de la droite nous relègue de nouveau dans le peloton de queue. Et les discours grandiloquents du Président comme les déclarations d'intention verbeuses de ses ministres ne parviennent pas à masquer le sur-place, voire les reculs, qui s'accumulent. Notre pays ne dispose plus aujourd'hui d'une véritable volonté environnementale.

Des enjeux majeurs ignorés dans les actes

Les grands enjeux en matière d'environnement que sont le changement climatique, l'eau, les déchets, les risques sanitaires ou la biodiversité pour ne citer qu'eux sont ignorés par la droite, alors même que l'aspiration de nos concitoyens à un cadre de vie sain et de qualité est de plus en plus forte. Ce sont les plus démunis qui souffrent le plus des nuisances de toute sorte, le bruit, la pollution de l'air, la mauvaise qualité de l'eau ou encore la dégradation des paysages urbains et ruraux

- Les moyens réduits accordés aux transports collectifs, au ferroutage et la priorité donné à un transport routier des marchandises n'annoncent pas de bons résultats pour la **lutte contre l'effet de serre**. Le Plan climat 2004 n'est qu'une déclaration d'intentions et les mesures énumérées sont soit déjà contenues dans la loi sur l'énergie, soit déjà décidées au niveau européen. La quasi totalité des mesures ambitieuses initialement proposées a été supprimée y compris le bonus malus sur les voitures neuves dont le ministre de l'environnement s'était tant vanté et la quasi totalité des mesures concernant le parc immobilier alors que la Fédération nationale du bâtiment s'y était montrée plutôt favorable....
- Le réseau Natura 2000 indispensable à la préservation de la **biodiversité** nationale n'avance pas. Il n'existe toujours pas de vrai bilan sur la biodiversité en France ni de véritable politique concertée de gestion. Le manque de dialogue avec tous les acteurs de la nature en France est patent et le gouvernement continue à céder aux pressions des lobbies anti-nature.
- Le plan d'action pour la réduction des **déchets** ne repose que sur l'incitation, alors qu'en matière de déchets, la réglementation est essentielle : ceux des entreprises ont considérablement diminué en quantité et en toxicité, dès lors que des mesures contraignantes ont été prises.
- La droite a abandonné le projet de loi sur l'eau préparé par le Gouvernement Jospin qui prévoyait l'application du principe pollueur-payeur pour les pollutions d'origine agricole au profit d'un nouveau projet de loi sans objectifs quantitatifs précis, sans calendrier contraignant et sans moyens conséquents, qui n'aboutira à rien. Alors que la France est régulièrement condamnée par la Cour de justice européenne pour la mauvaise qualité de ses eaux, notamment en Bretagne, la transposition de la Directive européenne imposant aux Etats membres un bon état écologique des eaux d'ici 2015 a abouti en février dernier à un projet de loi qui exclut toujours la taxation des rejets d'azote d'origine agricole.
- Le plan **santé-environnement** est doté d'un budget modeste (85 millions d'€ pour les trois premières années), et repousse la plupart des décisions à plus tard (exemple : les mesures réduisant les expositions professionnelles à des agents déjà connus pour leur pouvoir cancérigène). Et le gouvernement fait écho aux pressions des lobbies industriels contre la réglementation des produits chimiques (REACH)....
- L'attitude du gouvernement sur le dossier des **OGM** est plus que fluctuante. L'absence de clarification de la position française a ainsi permis, de fait, la levée du moratoire sur l'importation de nouveaux OGM dans l'Union européenne mis en place à l'initiative du gouvernement de Lionel JOSPIN et observé depuis 1999 par l'ensemble des États membres. La France a voté le mercredi 18 février 2004 en faveur de l'importation et de la

transformation du maïs NK 603, modifié génétiquement par Monsanto, lors d'une réunion des Quinze sur le sujet, revirement qui ne pouvait conduire qu'à la levée de fait du moratoire. Le gouvernement persiste d'ailleurs à combattre toute évolution de la PAC qui irait dans le sens du développement durable

- La diversification **énergétique** est quasiment abandonnée. Avec le renforcement du tout-nucléaire, le développement des énergies renouvelables est freiné, et la recherche sur l'énergie sacrifiée sur l'autel des réductions budgétaires aveugles.

La seule initiative prise depuis deux ans qui aurait pu avoir une réelle portée positive est la charte de l'environnement. L'insertion du droit à la protection de l'environnement dans la Constitution constitue en effet dans son principe une évolution positive.

Il est dommage que le texte proposé par le gouvernement relève pour l'essentiel d'un effet d'affichage au contenu utile mais insuffisant, et qu'aucun amendement des parlementaires socialistes, par exemple sur le principe pollueur-payeur, n'ait été adopté.

Il est en outre regrettable que chaque jour qui passe souligne les contradictions entre les principes affichés dans la charte et les décisions prises par le gouvernement. Il n'est pas étonnant que le gouvernement n'ait fourni aucun engagement quant à son application et sa traduction concrète dans la décision publique.

Des moyens disparus, des outils sabordés, la transparence abandonnée

Non content de ne pas affronter les grands enjeux en matière d'environnement et de développement durable, le gouvernement s'est évertué à saborder ce qui existait déjà comme le Parti l'a détaillé dans son livre noir des politiques de la droite en matière d'environnement publié en février :

- Des budgets en diminution constante
- Les emplois-jeunes supprimés, les subventions aux associations amputées
- L'Institut français de l'environnement (IFEN) mis sous tutelle
- Le budget de l'ADEME carbonisé (diminution drastique des crédits (-40 %) et des budgets de la recherche)
- Les Agences de l'eau rançonnées
- La diminution du rôle de la Mission Interministérielle de l'Effet de Serre (MIES)
- Agence Française de Sécurité Sanitaire Environnementale (AFSSE) : des ambitions sans moyens
- Suppression du secrétariat au développement durable

Le marché comme supplétif d'une action publique insuffisante

- Les insuffisances des permis d'émission
- Le rôle exclusif des certificats d'économie d'énergie
- La non-application de l'article 116 de la loi sur l'impact social et environnemental des entreprises
- Des lobbies tous puissants
- La fiscalité écologique abandonnée

- La stratégie nationale de développement durable (SNDD) : une stratégie sans stratégie
- L'absence de transposition des directives européennes

III. Six priorités au cœur du projet socialiste

1. Prévention, précaution, recherche et progrès : le défi du changement climatique

Cette priorité est centrale pour les socialistes parce qu'il y a urgence et parce que cette question est structurante pour l'ensemble de notre projet et nous conduit à inventer un autre modèle de société.

La **réalité d'un changement climatique d'origine humaine** provoqué par l'accroissement de la concentration atmosphérique de gaz à effet de serre (GES) depuis la révolution industrielle est désormais **largement établie scientifiquement**.

C'est un défi considérable pour notre civilisation puisque ce changement pourrait aller jusqu'à la mettre en péril. Pour infléchir cette tendance préoccupante, une action immédiate et vigoureuse est d'autant plus nécessaire que **l'inertie** du système climatique est **considérable**. En effet, même si on arrêta complètement les émissions de GES dès aujourd'hui, le climat continuerait à se modifier pendant plusieurs siècles.

Il ne s'agit donc pas tant d'empêcher que notre climat change ce qui est désormais inévitable que **d'éviter que ce changement tourne au désastre planétaire**. Pour relever ce défi, tous les secteurs économiques doivent être mis à contribution et les changements à conduire dans nos modes de vie comme dans nos modes de production et de consommation sont absolument considérables. Mais la prise de conscience grandissante autour de cette question doit nous permettre de mobiliser la société autour de ce défi formidable.

Plus que technologiques, les **barrières** à une action efficace contre le changement climatique sont de nature **économique, politique et sociale**. Il s'agit de mettre en œuvre un profond changement dans nos modes de vie et notre système économique. Ce changement s'inscrit pleinement dans la logique du développement durable, et repose comme lui sur des mécanismes complexes.

La consommation par tête n'est en effet pas que le résultat du style de vie, elle dépend de la **structure de l'ensemble du système économique** (consommations matérielles ou services), de la structure de la production et de l'économie matérielle (efficacité des matériaux...), de la structure spatiale de nos économies (circulations des productions¹, productions pour l'exportation, consommations de produits importés ayant généré des émissions...)

Les vingt ans qui viennent sont une période déterminante. Si dans l'immédiat les marges de manœuvre les plus évidentes ne se trouvent pas dans les secteurs dits "rigides" (transports et habitat - tertiaire), il est reconnu qu'il est indispensable d'avoir une action précoce dans ces secteurs pour anticiper les contraintes futures et ainsi réduire leur coût pour la collectivité (priorité 4).

Il faut donc agir dès maintenant et dans tous les secteurs et faire du développement durable le new deal du XXI^{ème} siècle (priorité 5). C'est en particulier essentiel dans les pays en développement (priorité 6) qui sont en train de constituer leurs infrastructures, mais c'est également important dans les pays industrialisés.

2. La Biodiversité

Il est probable que l'humanité est en train de provoquer la sixième extinction des espèces (on élimine 1000 fois plus d'espèces animales et végétales qu'au 19^{ème} siècle). La disparition d'une espèce, c'est aussi l'effacement d'une partie du code génétique du vivant. Bien plus que la perte

¹ On cite ainsi souvent l'exemple des différents ingrédients nécessaires à la fabrication d'un simple pot de yaourt aux fraises, qui selon une étude de l'Öko Institute parcouraient un cumul de 3 500 km avant d'être réunis

d'une utilité potentielle pour nos activités futures, c'est surtout la marque de notre absence de volonté de défendre notre propre espèce. Pourtant il est impossible de s'exclure des chaînes écologiques, la sauvegarde de la biodiversité nous est absolument indispensable car la survie de l'espèce humaine est en jeu.

La France se situe pourtant parmi les pays détenteurs du plus haut niveau de biodiversité au monde (tant en métropole que dans les DOM-TOM ou dans le domaine maritime). Alors que la gauche avait entrepris de redresser la situation, en particulier en instaurant un climat de confiance avec tous les acteurs concernés (scientifiques, associations de protections de la nature, élus locaux, agriculteurs...), le gouvernement actuel a considérablement freiné le processus. Le résultat est qu'aujourd'hui la France est à la traîne de l'Europe dans ce domaine.

3. L'eau, une ressource rare et précieuse : mieux la protéger, mieux la partager

Mieux la protéger

Partout, dans les pays en voie de développement (PED) ou dans les pays industrialisés, la question de la ressource en eau est posée, jusqu'à la « guerre de l'eau ». Dans les PED, la question se pose en termes quantitatifs et qualitatifs notamment pour l'eau potable et l'assainissement. L'entretien des puits, la capacité d'épuration, la gestion domestique et agricole de la ressource...sont alors autant de défis vitaux.

Mais c'est aussi le cas dans les pays industrialisés : la pollution diffuse, qu'elle soit d'origine agricole (nitrates, phosphates, ..) sociétale (résidus médicamenteux, ..), industrielle ou issue des matériaux de construction (directive plomb) remet en cause la qualité des eaux de rivière, voire celle des nappes, et les gaspillages sont multiples.

L'équilibre du milieu naturel est fragilisé par les évolutions climatiques : inondations, orages majeurs, sécheresse...qui remettent en cause nos choix techniques d'assainissement, de maîtrise des crues et de gestion agricole et urbaine des sols et des constructions.

Il faut des mesures fortes au niveau de chaque bassin, alors que le projet de redevance agricole a été supprimé dans la version actuelle du projet de loi sur l'eau.

Mieux la partager

L'accès à une eau potable de qualité est un droit qui doit être assuré à chaque habitant de la planète, au Nord comme au Sud. Il est insupportable que 2,2 millions de personnes meurent encore chaque année de maladies associées au manque d'eau potable et que 1,1 milliard d'individus n'y aient toujours pas accès.

Ce droit fondamental ne saurait relever de la seule sphère marchande. Un plan mondial doit donc être mis en place par les pouvoirs publics, avec les financements correspondants, à travers la création de fonds structurels mondiaux.

Il faut également maintenir le niveau de l'aide publique, renforcer la coopération décentralisée, développer la solidarité citoyenne via les fonds éthiques et de migrants et le mécénat social. Il y a urgence, car sans cela, le coût des infrastructures restera inabordable pour les pays les plus pauvres pendant de longues années.

4. Un projet : faire du développement durable le new deal du XXI^{ème} siècle

Le modèle économique moderne fonctionne depuis la révolution industrielle grâce à l'existence de ressources fossiles abondantes et peu chères qui d'une part constituent une menace considérable pour l'environnement à court, moyen et long terme et sont d'autre part en voie de raréfaction avec des conséquences terribles sur les économies comme sur les équilibres géopolitiques.

Nous devons donc promouvoir un nouveau modèle qui substitue le capital humain (R&D, innovation, services...) aux ressources fossiles dans le processus de création de richesses. La transition technologique ainsi engagée ouvrirait de nouvelles perspectives de croissance potentiellement riches en emploi (non délocalisables...), éviterait une contraction brutale des économies et permettrait de proposer un modèle alternatif et viable aux pays émergents

De ce point de vue, le développement durable doit être pour la France, pour l'Europe, mais aussi à l'échelle du monde, le New Deal du XXI^{ème} siècle. Nous devons investir massivement de l'argent public qui permette de faire émerger des technologies et des réponses qui n'émergeraient pas par la seule loi du marché. Nous devons faire des propositions concrètes qui changent la vie de nos concitoyens, et remettent en mouvement l'ensemble de la société autour de nos valeurs pour s'attaquer aux grands problèmes de notre temps, et générer un surcroît d'emploi et de croissance permettant d'enclencher un nouveau cycle vertueux et de combattre la pauvreté dans les pays pauvres comme dans nos quartiers..

5. Pour un autre développement urbain : penser la ville durable

La question de l'étalement urbain est déterminante pour l'avenir de l'humanité. Il s'agit de ne pas se tromper dans les choix d'organisation et de structuration de l'espace comme dans les choix techniques pour la construction de nouveaux bâtiments, mais également d'optimiser et de réformer l'existant.

En effet, nos choix de vie, la distance entre nos lieux de travail, nos lieux de loisirs ou de consommation d'une part et nos lieux de résidence d'autre part, l'arrivée de nouveaux biens de consommation influent sur la consommation d'énergie. L'état des lieux est limpide : c'est dans le domaine des transports (voiture propre, transports en commun, ferroutage, fret maritime et fluvial...) et du résidentiel tertiaire (localisation réfléchie des activités, bâtiments bio-climatiques et Haute Qualité Environnementale (HQE), nouvelles règles d'urbanisme...) que doivent porter nos efforts en la matière.

La construction de bâtiments de qualité adoptant des solutions techniques et conceptuelles optimales n'est pas suffisante dans la mesure où la localisation de la construction (logements, bâtiments publics, locaux professionnels, commerces) comme son intégration dans l'espace urbain sont déterminantes, notamment quant à la demande de transports induite. De ce point de vue la question du mitage urbain, comme celle de la mixité entre zones résidentielles, d'activité et de chalandise est particulièrement déterminante.

Le bâtiment jouant un rôle important en termes d'emploi, une politique de sensibilisation et d'action sur ces questions permet à la fois des gains, par exemple en termes d'efficacité énergétique (donc de charges pour l'utilisateur) et de ressources utilisées (en favorisant la réhabilitation là où c'est possible), mais également en termes d'emploi et de développement local. Et ce, d'autant plus que des politiques différenciées de valorisations des matériaux locaux peuvent permettre d'accroître cet avantage.

Le droit à un logement décent pour tous est également un vecteur de progrès fondamental

6. Un nouvel internationalisme pour un progrès partagé

Il y a deux enjeux complémentaires dans le développement durable, qui n'ont pas la même importance suivant le côté de la planète où l'on se trouve : plutôt développement ou plutôt durable? Il nous faut les traiter simultanément et repenser les relations internationales. Aux dogmes de la concurrence et de la compétitivité, nous devons opposer coopération, co-développement et solidarité pour promouvoir notre vision d'un monde plus juste et plus solidaire.

Nous devons notamment mettre l'accent sur la création de fonds mondiaux pour faire vivre l'universalité des droits fondamentaux. Sans argent, et notamment sans programmes d'investissement massifs, ces droits resteront du domaine du vœu pieu. Il faut donc dégager les

moyens nécessaires à leur mise en œuvre et enclencher ainsi le cercle vertueux du développement durable en relançant le principe d'une taxation internationale permettant d'alimenter de tels fonds (taxer le kérosène pourrait ainsi rapporter 80 milliards de dollars par an, tout en contribuant à la lutte contre le changement climatique, selon le rapport LANDAU).

Pour cela, il nous faut d'abord redéfinir les missions et les moyens de nos institutions internationales, dont l'existence est indispensable, mais qui ne jouent pas leur rôle. La mise en place d'une Organisation mondiale de l'environnement (OME) doit s'accompagner de l'établissement d'un lien effectif avec l'OMS, le BIT et l'OMC pour aboutir à la constitution d'un véritable conseil du développement durable chargé de définir les politiques des organisations internationales et de garantir la sécurité économique, environnementale et sociale de la planète. Ce lien, seul l'ONU dispose de la légitimité pour le mettre en œuvre. Nous devons donc défendre un pilotage politique global par l'ONU.